

Compte-rendu du conseil municipal du 05 juillet 2022

Le conseil municipal s'est réuni à la Mairie – Salle du Conseil Municipal - de Saint-Denis-en-Val le 5 juillet 2022 à 19h30, sous la présidence de Mme LUBET Marie-Philippe, Maire.

Noms / Prénoms	Présents	Absents	Qui a donné pouvoir à
LUBET Marie Philippe	X		
RICHARD Jérôme	X		
BELLAIS Laurence	X		
BOUDON Gérard	X		
GAULT Monique	X		
BOISSAY Bruno	X		
POPINEAU Marie José	X		
JAVOY Denis	X		
FREMONDIERE Jocelyne	X		
PARAGOT Bruno	X		
SERVAIS Véronique	X		
BROU Jérôme	X		
ROCHE Brigitte	X		
COUTELLIER Didier	X		
PRAGNON Aline	X		
PANZANI Pierre	X		
MAUCLAIR Stéphanie		X	Pas de pouvoir
NEVEU Michel	X		
HOCQUET Aurélie	X		
VERZEAUX Grégory	X		
CAVALHEIRO Vanessa		X	Bruno BOISSAY
CALLIBET Christophe		X	Pas de pouvoir
CHEVALLIER Sylvie	X		
DELANDE Arnaud		X	Laurence BELLAIS
MAUCOURT Solène	X		
PORTUGUES Yann	X		
MARCON DAROUSSIN Catherine	X		
MOUAK Prosper	X		
DELAVEAU Martine		X	Pas de pouvoir

Sont désigné(e)s secrétaires de séance : Solène MAUCOURT et Yann PORTUGUES

APPROBATION DES DEUX DERNIERS COMPTE RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL :

Les compte rendus des conseils municipaux du 26 avril 2022 et 31 mai 2022 sont adoptés à l'unanimité.

COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR Mme LE MAIRE DANS LE CADRE DE LA DÉLIBÉRATION N° 2020 / 028 DU 26.05.2020 PORTANT DÉLÉGATIONS D'ATTRIBUTIONS

Votes des délibérations :

N° délib.	Service concerné	Intitulé de la délibération	Délibérat° présentée par (rapporteur)	Pour	Contre	Abst.
2022 / 071	ADMINISTRATION B.P	1- Mise en œuvre de la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité	Marie Philippe LUBET	26	0	0
2022 / 072	CULTURE J. B.	2- Définition des modalités des jeux concours à la médiathèque de la Loire dans le cadre de sa saison culturelle	Laurence BELLAIS	26	0	0
2022 / 073	CULTURE J. B.	3- Autorisation donnée à Mme le Maire de signer le marché d'acquisition de mobiliers et accessoires pour la médiathèque de la Loire	Laurence BELLAIS	26	0	0
2022 / 074	CULTURE L. A.	4- Demande de subvention auprès du Département pour le concert les Folies Françaises <u>M. Jo POPINEAU n'a pas pris part à cette délibération car concernée par l'association organisatrice</u>	Laurence BELLAIS	25	0	0
2022 / 075	CULTURE L. A.	5- Approbation de la tarification pour la saison culturelle – concert les Folies Françaises	Laurence BELLAIS	26	0	0
2022 / 076	FINANCES C. B.	6- Adoption du tarif pour la reproduction des clés de sécurité en cas de vol, perte, détérioration ou demande de clé supplémentaire	Gérard BOUDON	26	0	0
2022 / 077	FINANCES C. B.	7- Convention de cofinancement pour la construction d'un collectif de 7 logements en locatif social 654 rue de la Cornaillère à St Denis en Val	Gérard BOUDON	26	0	0
2022 / 078	FINANCES C. B.	8- Garantie partielle d'emprunt accordée à Valloire Habitat pour la construction de 9 logements collectifs situés 485 route de Sandillon	Gérard BOUDON	26	0	0

2022 / 079	SOCIAL V. A.	9- Autorisation donnée à Mme le Maire de signer la convention d'objectifs et de financement pour la prestation de service du « Relais Petite Enfance » avec la Caisse d'Allocations Familiales du Loiret	Monique GAULT	26	0	0
2022 / 080	JEUNESSE V. A.	10- Autorisation donnée à Mme le Maire de signer la convention d'objectifs et de financement pour la prestation de service de l'accueil adolescents	Monique GAULT	26	0	0
2022 / 081	SCOLAIRE L. R.	11- Participation versée à la ville de Semoy au titre des charges de fonctionnement des écoles publiques	Marie José POPINEAU	26	0	0

Informations diverses :

- **Laurence BELLAIS rappelle les festivités du 14 juillet 2022 :**

13.07.2022 : à 21h30 distribution de lampions à l'école des Bruyères
 22h30 : Retraite aux flambeaux rue de Chemeau
 23h00 : Feu d'artifice au stade de Chemeau
 23h15 : Bal avec DJ au stade de Chemeau

14.07.2022 à 10h30 : cérémonie commémorative au Monument aux Morts
 10h45 : défilé musical dans le centre bourg
 11h00 : vin d'honneur Place de l'église

- Michel NEVEU informe l'assemblée que **la librairie** située dans la rue des écoles **a changé de propriétaire.**

La séance du Conseil Municipal est levée à 20h15

Le Maire,



Marie-Philippe LUBET